



Les InstantàNez
20 avenue du Grand Port - 73100 AIX LES BAINS
09.72.50.27.51

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

Oui, je souhaite soutenir l'association Les InstantàNez avec un don de €
par mois.

66 % de votre don est déductible de vos impôts dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.
Ainsi, un don de 10 € par mois vous revient à 3,40 €.

Vous avez la possibilité d'arrêter à tout moment en nous contactant (09 72 50 27 51,
lesinstantanez@gmail.com ou par courrier postal).

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) LES INSTANTANEZ à envoyer des
instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte
conformément aux instructions de LES INSTANTANEZ.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la
convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée
dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Coordonnées du débiteur

Votre nom (en capitale) :

Votre prénom :

Votre adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Mail :

Votre compte : IBAN : _____

BIC : _____

Coordonnées du créancier : LES INSTANTANEZ 20 avenue du Grand Port, 73100 Aix les Bains France

ICS :

Type de paiement : Récurrent

à

Le

Signature du débiteur

Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de
votre banque.

à retourner à LES INSTANTANEZ 20 avenue du Grand Port, 73100 AIX LES BAINS
RUM (à remplir par Les InstantàNez) :